

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1921)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Tableau villageois : le pressoir  
**Autor:** Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216234>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Une autre nuit, ce fut le tour d'un « boïton », dans lequel un porc échappé s'était mis à manger la capote d'un carabinier. Comme il arrivait aux boutons et que cela produisait un bruit insolite, nos camarades furent réveillés. Ils appelèrent la garde pour remettre le caïon à sa place.

Un autre épisode, non moins grotesque, fut l'arrivée un soir vers minuit du soldat surnommé Buffet. Le capitaine Rencvier, qui attendait le courrier, voit sortir le type de la diligence et lui demande d'où il vient.

— Comment d'où je viens ? De Lucerne, pardî ; on m'avait assuré que vous étiez là bas. J'ai été vous y chercher. A présent, j'ai assez tracé comme cela ; j'ai faim.

— Eh bien, venez, on vous réconfortera.

Le lendemain, notre capitaine le réintègre dans la poste et renvoie ainsi par retour du courrier à sa famille la victime d'une mauvaise farce.

En fait de distraction, nous avions l'auberge communale, tenue par M. Cachot et son aimable fille. C'était un Cachot où l'on allait volontiers. Nous avons même souvenir d'un certain lieutenant qui garde religieusement un livre d'heures en souvenir de la mignonnerie. Chaque soir, il y avait café-concert, organisé par des carabiniers plus ou moins artistes. L'ami R. avait déniché chez les Bartolo un violon en bois de sapin blanc, un « charivarius » pour le moins, un autre amateur l'accompagnait avec l'harmonica et, de cette manière, les heures passaient gaieusement, si gaieusement même qu'en deux jours nous avions mis à sec les tonneaux de l'auberge.

Les parties de luges étaient une autre distraction non moins amusante. Qui ne se souvient du grand caporal Bovard, dirigeant le traineau du cantonnement Bartolo, et descendant comme le vent avec la petite troupe, pour répondre aux appels journaliers.

Un bal avait été décidé et les leçons de danse marchaient grand train dans les cantonnements, car il est bon de dire que les filles ne savent pas danser dans cette contrée. Malheureusement, notre départ précipité coupa court à ce beau projet.

Dès le 30 janvier nous commençons à entendre sérieusement le canon et la fusillade. Nous prenons nos dispositions pour mettre la tête de pont en état de défense. Des moules de bois sont entassés de chaque côté. Nous sommes constamment sur le qui vive, car une quantité de fuyards, avec leurs mobiliers, leurs provisions, etc., traversent le pont.

Un après-midi, une panique épouvantable se produit à Goumois France. Voilà les uhlands ! et un sauve-qui-peut général se produit sur le pont. Bientôt arrivent deux jeunes gens de la contrée qui s'enfuyaient à cheval.

Bientôt ce sont aussi quelques soldats isolés qui descendent la montagne et cherchent à pénétrer en Suisse. Mais le maire de Goumois France est au bout du pont avec des gendarmes et les empêchent de traverser. Malgré cela un assez grand nombre de soldats forcent la consigne et viennent nous rendre leurs armes. D'autres suivent le cours du Doubs pour tâcher de rejoindre leurs corps, car ils ont été coupés de l'armée de Bourbaki et viennent de prendre part au combat de Maiche. Ce sont les premiers soldats français entrés en Suisse. Chacun les accueille de questions de toutes sortes. Ce sont des Alsaciens, enfants de Mulhouse, plusieurs de très bonne famille, mais exténués par les privations de toute sorte. L'un d'entre eux a en poche un billet de mille francs qu'il n'a pu changer depuis quinze jours. Comme il n'y a pas de place pour les loger, le caporal Seewer et quelques carabiniers sont désignés pour les conduire à Saignelégier, le soir même et je suis du nombre. Le retour se fait en traineau.

Dans la nuit du 31 janvier, nous sommes réveillés en sursaut par la générale. L'ordre vient d'arriver au bataillon de partir sur le champ pour une direction inconnue ; des ordres nous attendent à Saignelégier. Vite, chacun de boucler son sac, de faire ses adieux à nos braves logeurs qui pour la plupart sont au lit et en moins d'une heure la compagnie est prête à partir. Une section reste pour la garde du pont, sous le commandement du lieutenant de Weiss.

A Saignelégier nous recevons une modeste collation et nous apprenons par l'adjudant Boiceau la signature, dans la nuit, de la convention Clinchant-Herzog. Jusqu'à Chaux-de-Fonds, nous suivons le régiment d'artillerie de montagne, ainsi qu'une colonne d'environ 300 Français qui avaient passé le Doubs à divers endroits.

Après une marche très pénible à la queue leu-leu, avec un mètre de neige, et après un arrêt aux Bois et à la Ferrière, nous arrivons à la Chaux-de-Fonds vers les 4 heures du soir. La ville regorge de soldats suisses, car toute la V<sup>me</sup> division qui se trouvait

dans le Porrentruy a reçu l'ordre de marcher sur la Chaux-de-Fonds à pas accéléré. A notre entrée en ville nous croisons un convoi de 800 malades et blessés de l'armée de Bourbaki, entrés par le col des Roches ; c'est pitié de voir ces malheureux dont quelques-uns portés par des cantinières et qui ont les pieds gelés.

Des billets de logement nous sont distribués et chacun s'en va à la recherche de son amphitryon. Pour mon compte, je suis reçu à bras ouverts dans une famille d'horlogers dont j'ai oublié le nom, mais qui a été pleine d'égards pour moi. Malheureusement, en soupant, je me suis endormi sur mon assiette, à la grande hilarité de toute la famille, mais cela était excusable, ayant été de garde la veille. Le sommeil me gagnait. Une petite soirée nous avait été préparée au Cercle du Sapin, mais comme j'ai dormi tout du long, je ne sais trop ce qui s'y est passé.

Le lendemain 2 février, la diane nous réveille vers 6 heures et nous partons par une obscurité complète et sans avoir pu remercier les braves gens qui nous ont si bien reçus. Le bataillon a reçu l'ordre de se rendre en toute hâte à Colombier et il faut obéir. Nous faisons route avec le bataillon n° 10, que nous rejoignons au sommet des montagnes dominant Neuchâtel. Nous arrivons dans la matinée à Colombier où nous trouvons une section de la compagnie de chasseurs du 26 de Lausanne, qui conduisait déjà une première colonne d'internés, car ceux-ci commencent à arriver en grand nombre. Les autorités ont fait dresser d'immenses tables au milieu des rues et au fur et à mesure que les internés passent, on leur délivre de la soupe et du pain.

(A suivre.)

Ch. PFLUGER



#### AUX CONFINS DU JORAT

Croquis broyard.

C'est au pays romand,

A l'ombre du village...



EST pour Murist-la Molière que la petite chanson normande a été créée. D'ailleurs, la Haute-Broye, celle de l'enclave d'Estlavayer surtout, est une Normandie en miniature, mais plus verte, plus riante, plus poétique.

Quel ravissant pays ! Dans les vallonnements d'un terrain gracieusement ondulé, quels jolis villages, dont les toits vermillons éclatent comme de larges coquelicots dans l'intensité de la verdure, sous les lourdes frondaisons des noyers ou dans le coin adorablement solitaire d'un grand bois !

Oh ! ces bois ! Quel symbole de paix ! Les forêts nombreuses de cette partie de l'enclave son un des joyaux de cette terre pastorale si richement dotée. Sapins, pins ou hêtres, elles sont toujours belles et florissantes.

La bruyère, d'un rose doux et vif, timide et souriante dans sa robe palmée de velours émeraude, y dispute la place à la mousse jusqu'à la lisière que longe une vieille charrière abandonnée, que dut fouler jadis le petit ânon de la reine Berthe.

Des fougères admirables, fines et élancées, hautes comme de jeunes sapins, y bordent les petits sentiers comme les rangées de palmiers de quelque royal château d'Orient.

Des lianes, de vraies lianes, grimpent jusqu'au faite des grands arbres, s'y enlacent, puis, lassées de grimper, ne trouvant plus d'appui, retombent vers le sol.

Puis ce sont les buissons de mûres sauvages, de framboises embaumées, de myrtilles rampantes, la curieuse mosaïque des champignons polychromes où détone le jaune fauve de la savoureuse chantrelle.

Au sortir de la forêt, c'est le guéret à l'âcre parfum de terroir, la terre grasse des campagnes broyardes, que le soc de la charrue au pas cadencé de nos fiers bœufs fribourgeois, découpe en lourdes tresses, où le printemps verra naître la tige verte, frêle et menue et l'été la toison jaune des blés d'or.

Nous voici sur le gracieux monticule des Grassis, le point culminant de ce coin de terre. Quelle vue et quel panorama !

On fait souvent des centaines de kilomètres pour atteindre le pied d'un pic dangereux, pour l'escalader au risque de se rompre les os, et cela pour voir le Léman ou le lac de Bienna dans un lointain brumeux où tout se confond.

Ici, en flânant, on atteint le sommet d'un véritable belvédère.

Au premier plan, ce sont les vastes plaines de la Broye, jusqu'au Vully, jusqu'à Morat ; c'est la nappe d'émeraude du lac ; c'est la ligne onduleuse du Jura.

Presque tous les villages de l'enclave sont blottis à l'ombre des noyers.

Les clochers, à la flèche brillante et svelte, piquent la draperie d'azur des cieux.

Au second plan, le Moléson et les Alpes gruyériennes, aux vigoureuses ciselures.

Tout au loin, à l'arrière-plan, les Alpes bernoises avec leur reine, la Jungfrau, les Alpes valaisannes avec la Dent du Midi, les Alpes savoisiennes avec le Mont-Blanc.

Qu'en dites-vous ? — Cela ne vaut-il pas le Léman ou le lac de Bienna vu du pic d'Arzinol ?

Pour moi qui vient de l'admirer, ce spectacle est une féerie, c'est le plus beau, sans contredit, qu'il m'ait été donné de contempler.

Et je quitte à regret ces parages, les yeux pleins de cette vision exquise, emportant au cœur l'amour de cette nature si magistralement belle et si ingratement ignorée. *Solandieu.*

#### TABLEAUX VILLAGEOIS

Le pressoir.

La porte en est si basse

qu'il faut se baisser

pour entrer.

Sur la terre battue,

on voit deux grands pressoirs

séparés par un vieux bassin

de granit

où sans cesse,

tourne la roue,

qui écrase les fruits.

Et les hommes sont là,

avec des brantes vertes,

portant dans les tonneaux

le cidre jaune clair

doux comme le miel,

qui bientôt fermentera dans les caves profondes,

parmi l'espace d'ombre et de fraîcheur

qui se cache,

à l'abri du soupirail.

Et quand la nuit descend

et que la lune s'est levée,

on voit briller, dans le pressoir,

un gros falot

suspendu aux solives.

Les hommes sont là,

adossés à la muraille,

les mains dans les poches ils fument,

en silence,

tandis que le cidre chante

sa petite chanson

dans le cuvier de chêne.

Une mouche bourdonne

autour de la lumière,

et la fumée

monte lentement vers les poutres.

On entend vaguement

un bruit de voix

et, quelquefois, un grand éclat de rire.

Ils rient quand la lune

est descendue

sur les collines.

La nuit est toute noire.

Et l'heure,

qui frappe au clocher,

tombe comme un poids lourd

sur les chaamps,

les vergers

et les toits endormis.

*Jean des Sapins.*

**Patifou !** — Deux chasseurs sont à l'affût. Un lièvre passe, passe et... disparaît.

— Alo, Daniet, qu'as-tu fait ? Pourquoi ne l'as-tu pas tué ?

— L'allâvi bin traô vitô !

**Y'a pas !** — Un jeune homme qui se laissait facilement entraîner à d'excessives libations décida un beau jour qu'il adopterait pour un certain temps le régime d'abstinence. Sa mère s'en réjouissait et disait à l'une de ses connaissances :

— Oh ! il n'y a pas à dire, mais depuis que François est abstinant, y boit tout de même moins.